

COMPTES ANNUELS 2019

Bilan au 31 décembre 2019

ACTIF	Renseignements à annexer au	2019	2018
Liquidités	1.1	2'355'560	760'974
Créances sur livraisons et prestations de service	1.2	35'698	166'882
Actifs de régularisation	1.3	60'293	69'549
Actif circulant		2'451'551	997'406
Immobilisations financières	1.4	15'631	15'629
Immobilisations corporelles meubles	1.5	9'579	29'101
Actif immobilisé		25'210	44'730
Actif		2'476'761	1'042'136

PASSIF	Renseignements à annexer au	2019	2018
Dettes sur achats et prestations de service	2.1	30'511	26'125
Comptes passifs de régularisation	2.2.	354'589	191'470
Emprunt à court terme		385'100	217'595
Capital de fonds	2.3	1'111'426	52'326
Capital lié	2.4	52'280	51'160
Capital libre		927'955	721'055
Capital de l'organisation		980'235	772'215
Passif		2'476'761	1'042'136



Comptes d'exploitation

	Renseignements à annexer au	2019	2018
Produit d'exploitation			
Subventions reçues	3.1	2'099'206	619'703
Contributions pouvoir publics	3.2	1'693'178	1'686'013
Produits sur achats et prestations de service	3.3	524'755	611'306
PRODUIT D'EXPLOITATION		4'317'140	2'917'022
Charges d'exploitation			
	3.4.		
Travail de fond et relations publiques		-1'217'016	-1'171'632
Service juridique		-1'837'059	-1'860'091
Charges d'exploitation		-3'054'075	-3'031'723
		1'263'064	-114'701
Résultat financier			
Produits financiers		2	1'599
Charges financières		-828	-4'604
RÉSULTAT FINANCIER		-826	-3'005
Autre résultat			
Charges exceptionnelles	3.5	-450'118	-289'318
Produits exceptionnels	3.6	455'000	215'154
AUTRE RÉSULTAT		4'882	-74'164
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DE FONDS		1'267'120	-191'870
Variation du capital de fonds			
	3.7.		
Dotations		-1'059'100	-15'000
Prélèvement		0	5000
VARIATION DU CAPITAL DE FONDS		-1'059'100	-10'000
RÉSULTAT ANNUEL (avant variation du capital de l'organisation)		208'020	-201'870
Variation du capital de l'organisation			
Capital dédié: prévoyance professionnelle	2.4	-1'120	-2'470
Capital libre: assurance exploitation		-206'900	204'340
VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION		-208'020	201'870



Flux de trésorie

A	ACTIVITÉS	2019	2018
	Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)	208'020	-201'870
	Variation du capital de fonds	1'059'100	10'000
	Amortissements	22'543	19'459
	Perte de change Titres	0	3'107
	Variation des créances	131'184	-121'618
	Variation des actifs de régularisation	9'256	-14'068
	Variation des dettes résultant d'achats + prestations	4'387	-25'241
	Variation des passifs de régularisation	163'119	174'886
	Flux financiers liés aux activités	1'597'609	-155'346
B	INVESTISSEMENTS	2019	2018
	Variation de placements financiers	-2	-3
	Investissements mobilier, installations	-3'021	-1'957
	Dépréciation titres	0	139'246
	Flux financiers liés aux investissements	-3'023	137'286
C	VARIATION DES LIQUIDITÉS	1'594'586	-18'060
	Liquidités	31.12.2019	31.12.2018
	Liquidités au 1.1.	760'974	779'034
	Liquidités au 31.12.	2'355'560	760'974
	Preuve de la variation des liquidités	1'594'586	-18'060



Comptes de modification du capital

2018

	État au 1.1.	Dotations	Transferts internes	Utilisation	Dotation résultats financiers	Encours au 31.12
Capital de fonds						
Fonds d'accessibilité des transports publics	35'300	15'000	0	0	0	50'300
Égalité ONU CRDPH	7'026	0	0	-5'000	0	2'026
TOTAL CAPITAL DE FONDS	42'326	15'000	0	-5'000	0	52'326
Capital de l'organisation						
Prévoyance professionnelle	48'690	2'470	0	0	0	51'160
TOTAL CAPITAL DÉDIÉ	48'690	2'470	0	0	0	51'160
Assurance exploitation	925'395	0	0	-204'340	0	721'055
TOTAL CAPITAL LIBRE	925'395	0	0	-204'340	0	721'055
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	974'085	2'470	0	-204'340	0	772'215

2019

	État au 1.1.	Dotations	Transferts internes	Utilisation	Dotation résultats financiers	Encours au 31.12
Capital de fonds						
Fonds d'accessibilité des transports publics	50'300	25'000	0	0	0	75'300
Égalité ONU CRDPH	2'026	34'100	0	0	0	36'126
Litigation	0	1'000'000	0	0	0	1'000'000
TOTAL CAPITAL DE FONDS	52'326	1'059'100	0	0	0	1'111'426
Capital de l'organisation						
Prévoyance professionnelle	51'160	1'120	0	0	0	52'280
TOTAL CAPITAL DÉDIÉ	51'160	1'120	0	0	0	52'280
Assurance exploitation	721'055	206'900	0	0	0	927'955
TOTAL CAPITAL LIBRE	721'055	206'900	0	0	0	927'955
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	772'215	208'020	0	0	0	980'235

Commentaire sur les variations du capital de fonds, voir point 2.3 dans les annexes.

Commentaire sur la variation du capital de l'organisation, transfert de l'assurance exploitation au capital dédié voir point 2.4 dans les annexes.



Annexe aux comptes annuels

Principes comptables

La comptabilité d'Inclusion Handicap est réalisée conformément aux recommandations professionnelles relatives aux principes comptables (Swiss GAAP FER 21) ainsi qu'aux dispositions des statuts et présente une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view). En outre, les comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse (Art 957 et suivants Droit des obligations).

Principes d'évaluation

Le principe d'acquisition ou de coût de revient s'applique. Lui-même repose sur le principe de l'évaluation individuelle de l'actif et du passif. Les principes essentiels de présentation pour l'évaluation du bilan sont présentés ci-dessous..

- Liquidités à la valeur nominale
- Créances / Dettes à la valeur nominale
- Immobilisations corporelles meubles voir tableau des immobilisations
- Provisions Les provisions sont portées au bilan s'il existe un engagement juridique ou effectif qui résulte d'un événement passé.

Personnes / organisations liées

On entend par personnes liées les membres du comité ainsi que la direction. Aucune transaction nécessitant une divulgation n'a eu lieu. Il n'existe pas d'organisation liée au sens de la définition de Swiss GAAP FER.

Jetons de présence

Comité

Les membres du comité perçoivent en substitution des autres frais un montant de Fr. 150.00 par session de demi-journée dans la mesure où le mandat n'est pas déjà indemnisé dans le cadre d'un emploi par l'organisation mandante. La présidente perçoit de plus un dédommagement forfaitaire de CHF 5000.00 par année administrative.

Total Jetons de présence Comité : **2019:** CHF 20'000.00 **2018:** CHF 20'000.00

Direction

2019 : 5 membres de janvier à juin, dont 2 se partagent la fonction (codirection) ;

4 membres de juillet à décembre, codirection dissoute

2018 : 4 membres, dont 2 se partagent la fonction (codirection)

Frais de personnel: **2019:** CHF 533'000.00 **2018:** CHF 410'000.00

Institution de prévoyance

Les collaborateurs d'Inclusion Handicap sont assurés par la caisse de pension de la ville de Zurich.

Niveau de couverture : **2019:** 116.3% **2018:** 110.9%



Événements postérieurs à la clôture du bilan

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et l'approbation des comptes par le comité le 6. Mai 2020.

Obligations futures

Dans la procédure contre les CFF et Bombardier concernant les trains à deux étages (Dosto), le Tribunal administratif fédéral a imposé à Inclusion Handicap des dépens alloués aux parties de CHF 126'000.00 pour chacune des parties. Les parties adverses n'ont pas contesté ce jugement, ce qui signifie que cette indemnisation ne pourra pas être plus élevée, mais pourrait, dans le meilleur des cas, même être inférieure. Inclusion Handicap a déposé un recours contre ce jugement auprès du Tribunal fédéral.

Ce n'est qu'à la fin de la procédure en cours que le montant définitif à acquitter sera fixé. Différentes organisations membres ont exprimé leur intention de participer aux coûts.

Effectif du personnel

Nombre d'emplois à temps plein en moyenne annuelle : **2019:** 16.2 **2018:** 16.5

Baux à long terme

Mühlemattstrasse 14a, Berne/depuis 2015/Durée 10 ans/Loyer à la date actuelle	CHF 84'000.00
Grütlistrasse 20, Zürich / depuis 2015 / Durée 5 ans / Loyer à la date actuelle	CHF 32'400.00
Place Grand St-Jean 1, Lausanne / depuis 1990 / sans limitation de durée / Loyer à la date actuelle	CHF 45'500.00

Charges administratives

La charge administrative est saisie directement sur un seul poste de frais depuis le 1.1.2015 selon les coûts réels

Total Charges administratives **2019:** CHF 675'600 **2018** CHF 706'600 CHF

Sources de revenus importantes et leur enregistrement

Aide financière de l'OFAS pour l'encouragement de l'aide aux invalides selon l'art. 74 LAI

Un contrat de prestations est conclu avec l'Office fédéral des assurances sociales, la subvention sera versée annuellement en deux tranches et comptabilisée après réception.

Cotisation des membres

La cotisation des membres est facturée annuellement et comptabilisée après réception. Les paiements de cotisation survenus après la clôture de l'exercice feront l'objet d'une régularisation.

Revenus des prestations de conseil

Une partie du chiffre d'affaires provenant de prestations de conseil provient des cotisations annuelles des organisations intéressées. Cette cotisation est facturée annuellement et comptabilisée après réception. Les paiements de cotisation survenus après la clôture de l'exercice feront l'objet d'une régularisation.

Une autre partie du chiffre d'affaires des prestations de conseil provient de recettes issues d'indemnités de procès ou d'assurances de protection juridique. Ces recettes ne peuvent pas faire l'objet d'une régularisation, car de telles factures ne peuvent être établies qu'après prononcé d'un jugement ou de garantie de prise en charge d'une assurance. Le chiffre d'affaires est comptabilisé après réception.



Renseignements à annexer au bilan

ACTIFS	31.12.2019	31.12.2018
1.1. Liquidités	2'355'560	760'974
Caisse	2'057	1'253
Chèques postaux	582'944	269'726
Banque	1'770'559	489'995
1.2. Créances sur livraisons et prestations de service		
Envers des tiers	35'698	166'882
1.3 Actifs de régularisation	60'293	69'549
Le poste comprend les débours payés à l'avance pour l'exercice suivant (location de locaux, abonnements, etc.) ainsi que les cotisations des membres à recouvrer.		
1.4 Immobilisations financières	15'631	15'629
Cautions pour les locaux loués.		
1.5 Immobilisations corporelles meubles		

Les installations sont inscrites au bilan à hauteur de la valeur de l'installation ou de l'acquisition moins les investissements économiques.

Les amortissements ont été calculés de manière linéaire sur toute la durée d'utilisation. La comptabilisation à l'actif s'élève à CHF 500.00.

La durée d'utilisation économique estimée est de 3 ans pour le matériel informatique et les logiciels, de 5 ans pour l'infrastructure informatique de base et les installations électriques et de 8 ans pour les immobilisations corporelles.

2019	État au 1.1.	Entrées	Sorties	Encours au 31.12
Immobilisations corporelles meubles	243'366	3'021	0	246'387
Amortissements cumulés	214'265	22'543	0	236'808
Valeur comptable nette	29'101			9'579

2018	État au 1.1.	Entrées	Sorties	Encours au 31.12
Immobilisations corporelles meubles	241'408	1'957	0	243'366
Amortissements cumulés	194'806	19'459	0	214'265
Valeur comptable nette	46'602			29'101



PASSIFS	31.12.2019	31.12.2018
2.1 Dettes sur achats et prestations de service		
Envers des tiers	30'511	26'125
Envers des organismes	0	0
2.2 Comptes passifs de régularisation	354'589	191'470
Dettes concernant l'exercice, les factures au 31.12.2019 mais non encore reçues et non encore payées ainsi que les revenus locatifs et contributions à affecter à l'exercice suivant.		
2.3. Capital de fonds	1'111'426	52'326

Les mouvements de fonds sont comptabilisés au poste Variation du capital. La Conférence des Organisations Faïtières (DOK) a été annulée en conséquence de la réorganisation d'Inclusion Handicap (Intégration Handicap). Les services d'accessibilité des transports publics et d'Égalité Handicap ont été intégrés dans la nouvelle organisation faïtière Inclusion Handicap. Depuis le 01/01/2015, le règlement du fonds élaboré par la direction et approuvé par le comité est en vigueur comme suit.

Le règlement concernant le fonds a été révisé le 09/09/2019.

Fonds d'accessibilité des transports publics

Ce fonds a été alimenté par une dotation de la mission de service public «Accessibilité des transports publics». Il permet de financer les dépenses de matériel et les dépenses exceptionnelles en personnel dans le domaine technique liées aux efforts pour assurer l'accessibilité des transports publics.

Fonds Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées

Ce fonds a été alimenté par une subvention de l'Association «Non au démantèlement de l'AI». Il permet de financer les dépenses de matériel et les dépenses exceptionnelles en personnel qui résultent de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapées.

Fonds Litigation

Ce fonds est établi grâce à une donation et sera alimenté par de futurs apports tels que donations, dons et legs. Selon la volonté des donatrices et donateurs, le fonds a explicitement pour but de financer des procédures stratégiques et judiciaires visant à faire respecter et à imposer les droits des personnes handicapées, ce afin de permettre l'émergence d'une pratique concernant des questions liées au droit de l'égalité des personnes handicapées. L'utilisation des ressources provenant de ce fonds est soumise aux dispositions d'un règlement à part.

2.4 Capital de l'organisation	1'120	2'470
--------------------------------------	--------------	--------------

Les contributions d'assurances sociales non exigibles par rapport au décompte des indemnités journalières, en provenance de l'assurance exploitation, ont été affectées à la prévoyance professionnelle (capital dédié).



Annexe aux comptes d'exploitation

	31.12.2019	31.12.2018
Cotisations des membres	978'364	501'991
Bienfaiteurs / Donateurs /	120'842	117'712
<ul style="list-style-type: none"> ■ 2018: CHF 15'000 sont affectés ■ 2019: CHF 59'100 sont affectés 		
Contribution stratégique des processus	1'000'000	0
3.1 Subventions reçues	2'099'206	619'703
Subventions AI	1'625'112	1'625'112
Contributions cantonales	68'066	60'901
3.2. Contributions pouvoirs publics	1'693'178	1'686'013
Résultat des prestations	501'922	438'536
Indemnisations	0	142'470
Autres produits	22'833	30'300
3.3. Produits sur achats et prestations de service	524'755	611'306
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	4'317'140	2'917'022
Transmission OFAS aide financière aux sous-traitants	187'490	187'510
3.4. Contributions et subventions versées	187'490	187'510
Traitements	1'865'794	1'900'117
Prestations sociales	409'382	394'368
Prestations d'assurances reçues	-12'863	-31'394
Autres frais de personnel	157'710	144'154
Masse salaire	2'420'024	2'407'244
Organes	59'755	58'187
Charges locatives	180'646	182'327
Aménagements de bureau	1'999	524
Publications / informations	14'039	7'478
Relations avec les médias	728	576
Projets et PROSPREH	4'297	0
Stratégie des processus	6'908	0
Evénements / campagnes	330	5'721
Autres dépenses d'équipement	155'318	162'698
Autres charges d'exploitation	424'019	417'510
Amortissements	22'543	19'459
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3'054'075	3'031'723



3.5	Charges extraordinaires	450'118	289'318
	<p>2019 Procédure Dosto Compte tenu de leur nature et leur étendue, les coûts de la procédure contre les CFF et Bombardier devant le Tribunal administratif fédéral et le Tribunal fédéral ne relèvent pas des activités ordinaires d'Inclusion Handicap, raison pour laquelle ils sont saisis hors compte d'exploitation. Ils se montent à environ CHF 153'000.00 pour l'année de référence. Un arrêt du Tribunal fédéral est attendu en 2020. Par la suite, les comptes relatifs à l'ensemble de la procédure concernant les trains duplex pourront être clôturés. L'excédent actuel d'environ CHF 293'000.00 résultant des comptes relatifs au dossier des trains duplex est reporté à l'année 2020.</p> <p>2018 Procédure Dosto Compte tenu de leur nature et leur étendue, les coûts de la procédure contre les CFF et Bombardier devant le Tribunal administratif fédéral ne relèvent pas des activités ordinaires d'Inclusion Handicap, raison pour laquelle ils sont saisis hors compte d'exploitation. Total CHF 219'318.00</p> <p>2018 Frais de personnel Compensation de la prestation supplémentaire exceptionnelle au cours de ces dernières années. Total CHF 70'000.00</p>		
3.6	Produits exceptionnels	455'000	215'154
	<p>2019 Compte tenu de leur nature et leur étendue, les rentrées pour la procédure Dosto ne relèvent pas des activités ordinaires d'Inclusion Handicap, raison pour laquelle elles sont saisies hors compte d'exploitation. Total CHF 455'000.00</p> <p>2018 Procédure Dosto Compte tenu de leur nature et leur étendue, les rentrées pour la procédure Dosto ne relèvent pas des activités ordinaires d'Inclusion Handicap, raison pour laquelle elles sont saisies hors compte d'exploitation. Total CHF 212'000.00</p> <p>Bonus AXA lié au cours des sinistres 2015 - 2017 Total CHF 3'154.00</p>		
3.7	Variation du capital de fonds	1'059'100	10'000
	Les détails sont portés dans les comptes au poste Variation du capital.		